

EXTRAIT DE LA NOTICE CONCOURS COMMUNS VOIE C 2022

La notice complète du concours doit être OBLIGATOIREMENT lue

disponible sur le site du SCAV : (www.concours-agro-veto.net, rubrique « Espace CONCOURS » – C – Se préparer)

Date d'inscription: du jeudi **09 décembre** 2021 au mardi **11 janvier** 2022 inclus sur :
www.concours-agro-veto.net rubrique «Espace CONCOURS » – C – S'inscrire.

Aucune inscription ne sera acceptée après le mardi 11 janvier à 2021 17h00.

Les candidats doivent impérativement s'inscrire en ligne et déposer sur le site des copies numériques des documents demandés

Toutes les pièces justificatives requises devront être téléversées sur le site d'inscription impérativement avant le mardi 18 janvier 2022 à 17h00.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Une photocopie **recto-verso** de la **carte nationale d'identité ou du passeport** en cours de validité (valable jusqu'à fin juillet 2022)
- Attestation JDC (Journée défense et citoyenneté)
- Candidats boursiers : fournir la copie recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive de bourse au titre de l'année 2021-2022.
- Candidats pupilles de l'Etat ou de la Nation : Extrait d'acte de naissance portant soit la mention « pupille de l'Etat » soit la mention « pupille de la Nation »
- Une photocopie du diplôme du baccalauréat ou du Brevet Technicien (BT)
- Photocopie du BTSA, BTS, DUT ou une attestation d'inscription en 2^{ème} pour les candidats non diplômés

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription sur le site internet.

Le paiement des frais de dossier devra s'effectuer **entre le mardi 11 janvier 2022 à 17h01 et le mardi 18 janvier 2022 à 17h00.**

DEMANDES D'AMENAGEMENT D'ÉPREUVES : au plus tard **le mardi 18 janvier 2022 .**

Épreuves d'admissibilité

Mardi 10 mai 2022 et mercredi 11 mai 2022

DATES	DURÉE	HORAIRES	ÉPREUVES	COEFFICIENTS
Mardi 10 mai 2022	3 h	8h30 à 11h30	Biologie	2
	2 h	13h30 à 15h30	Physique	1
	2 h	16h00 à 18h00	Chimie	1
Mercredi 11 mai 2022	4 h	8h00 à 12h00	Expression Française	2
	3 h	14h00 à 17h00	Mathématiques	2

Les **convocations individuelles** aux épreuves écrites **seront téléchargeables** sur le site Internet du service des concours agronomiques et vétérinaires : www.concours-agro-veto.net, rubrique « Espace CONCOURS » – C – Admissibilité, en principe à partir **du vendredi 22 avril 2022.**

Épreuves d'admission

Lundi 13 juin 2022 au samedi 18 juin 2022

ÉPREUVES	TEMPS DE PRÉPARATION	TEMPS D'INTERROGATION	Coefficients
Entretien avec le jury	-	30 min pour C BIO ou C ENV 40 min pour B BIO et B ENV	3
TP de Biologie	30 min	30 min	3
Anglais	1 h	30 min	3

Chaque candidat devra télécharger sa convocation individuelle aux épreuves orales sur le site : <http://www.concours-agro-veto.net>, rubrique « Espace CONCOURS » – C – Admission, en principe à partir du mercredi 01 juin 2022.

Important : La fiche de renseignement devra être téléversée sur le site d'inscription à partir du mercredi 25 mai 2022 au lundi 06 juin 2022 (*candidats admissibles*)

PUBLICATIONS DES RESULTATS :

Résultats d'admissibilité : en principe à partir du mercredi 25 mai 2022
Résultats d'admission : en principe à partir du jeudi 30 juin 2022

DEMANDE DE VERIFICATION DE NOTES

- Admissibilité : jusqu'au vendredi 27 mai inclus 2022
- Admission : du mardi 21 juin 2022 au jeudi 23 juin 2022

Sur la base du bulletin des notes provisoires délivré avant le jury d'admission.

Par mail à Contact@concours-agro-veto.net

COMMUNICATION DES COPIES : jusqu'au mercredi 31 août 2022

FORMULATION DES VŒUX : du lundi 1^{er} février 2022 au samedi 25 juin 2022 à 12h00

PROPOSITIONS D'AFFECTATION

La 1^{ère} proposition d'intégration dans une école pourra être consultée sur le site : www.concours-agro-veto.net, « Espace CONCOURS » – C – Vœux et Affectations, en principe à partir du jeudi 07 juillet 2022.